

Rapport du groupe de travail Suivi des recommandations du CP concernant l'émission *Mise au Point* (RTS Un)

Séance du 26 mars 2018

1. EN BREF

L'analyse conduite l'an dernier par le CP (cf rapport ad hoc) et les échanges tenus lors de la séance de janvier 2017 ont permis de formuler de nombreux éloges en faveur de l'émission *Mise au Point*. Comme en témoignent les quelques – et peu nombreuses – recommandations rappelées ci-dessous au point d, le CP avait considéré que MAP était de bonne facture et qu'il n'y avait pas beaucoup de modifications à y apporter, mais un niveau de qualité à maintenir.

Un an plus tard, l'évaluation des émissions diffusées dans les premiers mois de l'année 2018 confirme dans une large mesure ces appréciations positives. Le choix des sujets est pertinent, leur variété correspond à la diversité de l'activité humaine, le lien avec l'actualité d'ici et d'ailleurs est évident : l'émission se positionne avec le recul qui sied aux reportages type magazine. Par ailleurs, le traitement est de qualité, informatif, documenté, attestant d'un réel souci d'équité dans la présentation des diverses opinions en présence et laissant le téléspectateur se faire son propre avis.

Le CP considère donc que les recommandations émises l'an dernier ont été pleinement suivies. Il s'en réjouit et félicite les responsables et journalistes de MAP pour leur travail.

2. CADRE DU RAPPORT

a) Mandat

Suivi des recommandations du rapport de janvier 2017 et des échanges tenus lors de la séance du CP du 16 janvier 2017

b) Période de l'examen

Emissions diffusées sur les mois de janvier, février et mars 2018

c) Membres du CP impliqués

Bernard Reist (VS), Jean-Bernard Busset (GE) et Léon Gurtner, rapporteur (Conseil régional)

d) Rappel des recommandations émises en janvier 2017

1. *Le moment n'est-il pas venu de renoncer à la rubrique « ça vient.. »*
2. *Conserver les « Tronches de cake » qui apportent de la fraîcheur et de l'humour à l'émission. Elles génèrent aussi une certaine intimité entre les professionnels et le public dans la mesure où elles dévoilent quelques facettes de la vie de la rédaction.*
3. *Privilégier la simplicité dans la rubrique « C'est pas tous les jours dimanche ».*
4. *Poursuivre le journalisme d'investigation et les missions de terrain, en privilégiant notamment la production « maison ».*

e) Observations préliminaires sur l'orientation du présent travail

- C'est avant tout le lien avec la 4^e recommandation qui a été présent à notre esprit ; celle-ci correspond en tous points à la mission même de MAP telle qu'elle est définie dans son mandat.
- En écho aux recommandations émises, les séquences humoristiques du passé (*ça vient...*) ont été remplacées avantageusement par la séquence *144 secondes* et *Chacun sa croix*. Le CP a également relevé que la rubrique *Tronches de cake* a été supprimée.

3. ANALYSE DU CONTENU DES EMISSIONS CONSIDEREES

a) Pertinence des thèmes choisis

Choix large et varié des sujets : les émissions considérées illustrent à souhait en traitant tout à la fois de la votation sur l'initiative No Billag, de la pêche industrielle, de l'éducation de la petite enfance, de la venue de Trump à Davos, des difficultés économiques du canton de Lucerne, du phénomène ASMR sur les réseaux sociaux, des pratiques de Car Postal en France, de la crise de l'ATS, des exoplanètes, de la grande peur dans la montagne, des naturalisations, de la pratique du jeûne, des dents en or des Vaudois, de la contraception, de la menace du Désert de Gobi, des dangers de l'excès de sucre, des passeurs au secours des migrants, de l'expérimentation animale, des bunkers de luxe pour des survivalistes, ...

Cet éclectisme n'est pas de mauvais aloi, car les choix opérés nous semblent faire sens et se justifier. Ils balayent large, couvrent un spectre susceptible d'intéresser beaucoup de téléspectateurs et nous paraissent légitimes par leur lien avec l'actualité. En résumé, rien de ce qui est humain n'est étranger à MAP, même en trois petits mois.

Qui plus est, les deux rubriques de courte durée *Chacun sa croix* et *144 secondes* permettent par leur format de donner l'essentiel de sujets de moindre importance, plus faciles à synthétiser. Leur présence élargit encore le champ des thèmes traités, comme le rappel des avis des téléspectateurs au sujet de l'émission précédente.

b) Crédibilité

Les émissions analysées donnent un sentiment général d'un bon niveau de crédibilité. L'approche est mesurée, les informations sont délivrées sur un ton neutre et sans effets de manche. La construction maîtrisée des sujets et la volonté de les traiter de manière la plus objective possible contribuent à susciter l'intérêt du téléspectateur et bien souvent son adhésion. Les enquêtes sont structurées et bien documentées ; elles apportent un éclairage sérieux sur des faits de société interpellants et une réelle plus-value en termes d'information, avec un traitement qui évite le piège du « prêt-à-penser ». Au final, c'est au téléspectateur de faire sa propre opinion !

La difficulté vient du développement de sujets complexes et difficiles à comprendre par le public à une heure de grande écoute comme, par exemple, la découverte des exoplanètes du 25.02. La séquence des moyens déployés pour cette émission est à la limite de ce que MAP peut aborder. Il est intéressant de signaler l'implication de l'Université de Genève, mais la longueur de la séquence - 17 minutes, si l'on inclut l'interview de Michel Mayor - ajoutée à la complexité du sujet traité, ont exigé une attention très élevée de l'auditeur lambda.

Chacun sa croix : les portraits réalisés dans cette rubrique sont généralement bien campés. Qu'il s'agisse d'une femme s'opposant à l'islam radical, d'une personne cherchant à faire voter les jeunes, d'une nouvelle conseillère nationale, d'un municipal haïtien en ville de Vevey, les portraits plaisent par leur originalité et leur côté inédit. Alain Rebetz s'y entend pour accompagner ses interlocuteurs sous un angle positif et valorisant.

Vous l'avez dit fait le lien avec la diffusion de l'émission précédente en présentant quelques réactions de téléspectateurs. Cette approche interactive est appréciée et donne un feedback intéressant. Un auteur du rapport estime cependant que le choix des réactions est clairement piloté et que l'on ne passe à l'antenne que ce qui entre dans le moule.

144 secondes pour le dire est un exercice plus ou moins réussi. Parfois c'est de bonne qualité (le froid en hiver, 11.02 !); à d'autres reprises, on ne voit pas très bien où l'auteur veut en venir (Suissxit) ou alors l'humour est un peu lourd (baisers entre hommes à Pyeongyang !) Tel est le risque de ce type de format. Nous pensons toutefois qu'il vaut la peine de le prendre, car la rubrique *144 secondes* reste une façon dynamique de traiter un sujet, histoire d'aborder des faits parfois préoccupants sans trop y toucher.

c) Sens des responsabilités

Nous avons vraiment retiré le sentiment que les journalistes et la production s'attachent avec sérieux à aborder les questions thématiques sous tous les angles, sans chercher à prouver ou à démontrer une hypothèse de départ. On est là typiquement dans un journalisme de formation d'opinion, pratiqué avec responsabilité.

Cela étant, nous avons quand même ici ou là le sentiment qu'à vouloir absolument échapper au reproche de ne pas être équitable, l'équipe prend parfois le risque de favoriser un parti politique au détriment des autres. Ainsi, autant dans le sujet *No Billag* que dans celui consacré à la venue de *Trump à Davos*, la part accordée à l'UDC nous paraît exagérée. On peut comprendre ces précautions, surtout pour le sujet diffusé en pleine campagne du dossier de la redevance ; en revanche la tribune accordée à l'UDC à l'occasion de la venue de Trump est à nos yeux exagérée. Et l'espace donné à un représentant valaisan du Parti agrarien pour vanter les qualités du président américain nous a aussi paru disproportionné.

Au final pourtant la manière d'aborder les contenus des différentes éditions ne souffre pas d'un déséquilibre et d'un manque d'objectivité.

d) Forme et présentation

On sent un effort permanent pour trouver des pistes originales, que ce soit sur le traitement de la forme ou du fond des thèmes abordés. Ce souci d'une présentation soignée et attractive donne un ton particulier à cette émission et lui confère une excellente image.

La recherche de jeux de mots pour les titres des différents volets apporte un peu de légèreté dans le traitement de sujets parfois plus pénibles. Trop systématique, elle peut cependant se révéler hasardeuse en certaines circonstances: p. ex *Fais-moi ouïr* (sujet ASMR).

Fribourg, le 15 mars 2018

Pour le groupe de travail :

L. Gurtner
rapporteur